

2012 année faste pour le classement des stations de tourisme

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Mercredi, 20 Février 2013 00:00 -

"En 2012, 42 communes ont été classées, par décret, comme stations de tourisme. Ce nombre n'était encore que de vingt en 2011 (voir notre article ci-contre du 26 mars 2012) et de huit en 2010.

Parmi les impétrantes figurent notamment des stations balnéaires (Crozon, Etretat, Cap d'Ail, Biarritz, Cannes, Royan, Le Croisic...), de montagne (Thonon-les-Bains, Luz-Saint-Sauveur, Capvern, Saint-Bon-Tarentaise...) ou thermales (Evian-les-Bains, Chaudes-Aigues, Brides-les-Bains, Châtel-Guyon...), ainsi que quelques villes dotées d'un casino (Enghien-les-Bains).

Mais on y trouve aussi plusieurs villes moyennes (Rochefort, Pau, Arles, Tarbes) et quelques très grandes villes, qui ne correspondent pas à l'image traditionnelle de la station de tourisme (Lyon et Nice)."

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [2012 année faste pour le classement des stations de tourisme](#)